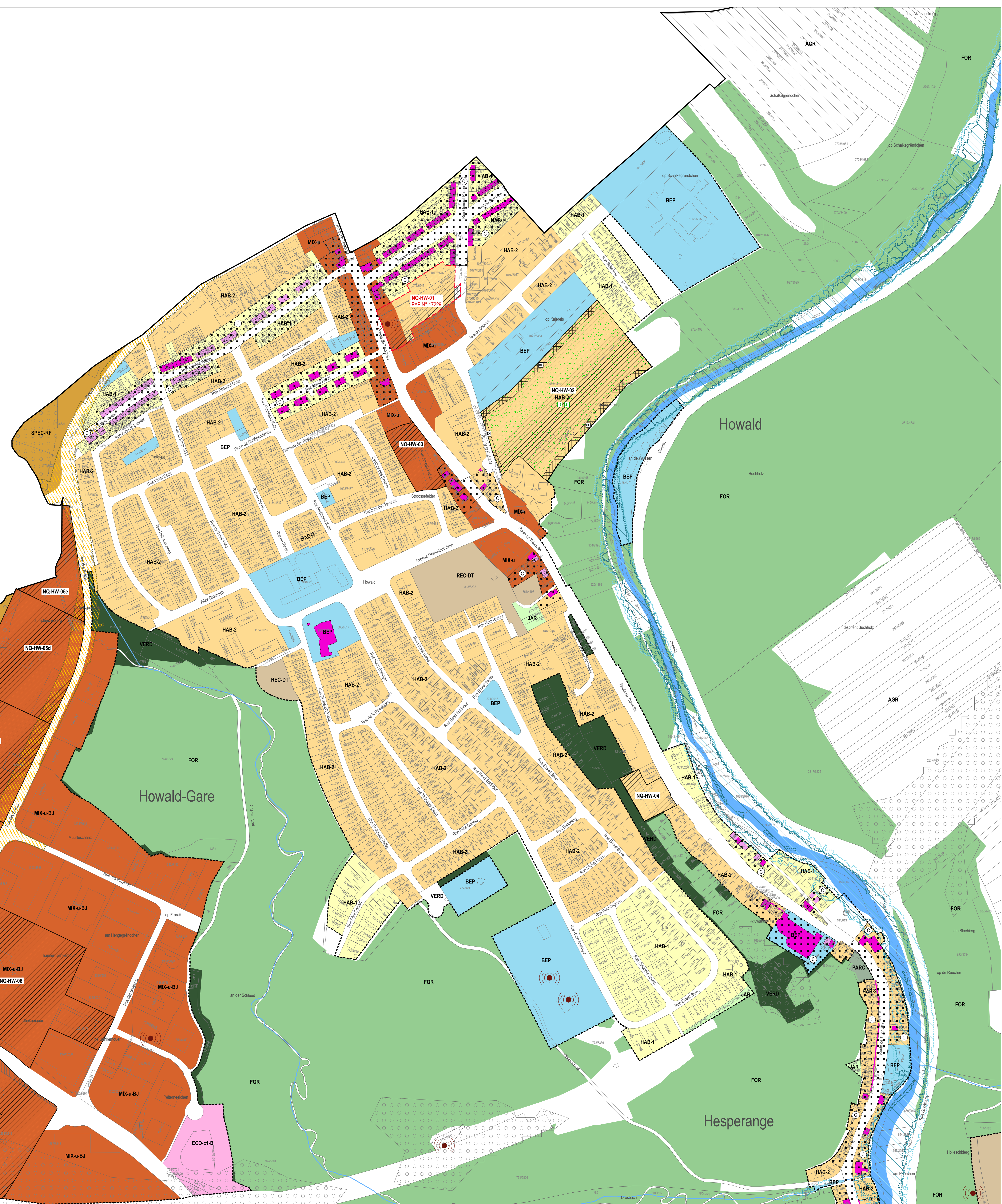


Luxembourg



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

----- Delineation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbaines ou destinées à être urbanisées	Zones d'activités
Zones d'habitation	Zones d'activités économiques communale type 1
HAB-1 zone d'habitation 1	ECO-1a zone d'activités économiques communale type 1 « Single-use »
HAB-2 zone d'habitation 2	ECO-1b zone d'activités économiques communale type 2
Zones mixtes	Zones de gares ferroviaires et routières
MIX-u zone mixte urbaine	SARE Zone de gares ferroviaires et routières
MIX-u1 zone mixte urbaine « Bruyères et Juncus »	Zones de sports et de loisirs
MIX-u2 zone mixte urbaine « Mifeld »	REC-1 zone de sport et de loisir - camping
MIX-u3 zone mixte urbaine « Scillas »	REC-2 zone de sport et de loisir - étangs de 17
MIX-u4 zone mixte villageoise	REC-3 zone de sport et de loisir - détente
MIX-u5 zone mixte rurale	REC-4 zone de sport et de loisir - équestre
Zones de bâtiments et d'équipements publics	REC-5 zone de sport et de loisir - plan air
BEP zone de bâtiments et d'équipements publics	REC-6 zone spéciale « Juncus »
BEP POS zone de bâtiments et d'équipements publics - BEP POS	REC-7 zone spéciale « Réseau ferroviaire »
BEP POS zone de bâtiments et d'équipements publics - EP POS	REC-8 zone spéciale « Sandweiler »
Zone verte	JAR Zone de jardins familiaux
AGR Zone agricole	VERD Zone de parc public
FOR Zone forestière	VERD Zone de verdure

ZONES SUPERPOSEES

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

NQ-HS-03 numéro de la zone soumise à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Zone d'aménagement différé

ZAD-HW-09 numéro de la zone d'aménagement différé

Zones de servitude « urbanisation »

US servitude « urbanisation » - corridor écologique

UN servitude « urbanisation » - élément naturel

UR servitude « urbanisation » - intégration paysagère

Zones de servitude « coulées et espaces réservés »

CR couloir pour projets routiers ou ferroviaires

Secteur et éléments protégés d'intérêt commun

SP secteur protégé de type « environnement construit »

CS construction à conserver

PT petit patrimoine à conserver

AL alignement d'une construction existante à préserver

GA gisant d'une construction existante à préserver

Zones de bruit 2.65 dB

Annexe 10 - Environnement, Cartographie du Bruit concernant l'aéroport, le val de la route principale (L02N), 2011

ZONES OU ESPACES DEFINIS EN EXECUTION DE DISPOSITIONS SPECIFIQUES RELATIVES

à l'aménagement du territoire

POS Aéroport et environs

POC stations de base pour réseaux publics de communications mobiles

RO à 20 janvier 2008 décret d'attribution de plan directeur sectoriel « valeurs de base pour réseaux publics de communications mobiles »

à la protection de la nature et des ressources naturelles

Zones protégées d'intérêt national (ZPIN) déclarées - ZH Rosebarm (ZH 49)

Administration de la Gestion de l'eau, Division des ressources et des eaux protégées, 1984

Zone de protection oiseaux Natura 2000 - Vallée supérieure de l'Alzette (LU002007)

Administration de la Gestion de l'eau, Division des ressources et des eaux protégées, 1984

à la protection des sites et monuments nationaux

Immeubles et objets classés monuments nationaux ou inscrits à l'inventaire supplémentaire

Musée de la Culture, Service des sites et monuments nationaux, liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale du 10 janvier 2019

à la gestion de l'eau

Zones de protection immédiate (ZPI)

Administration de la Gestion de l'eau, Division des ressources et des eaux protégées, zones de protection d'eau potable classées par règlement grand-ducal, 2010

Zones de protection algébres (ZPS)

Administration de la Gestion de l'eau, Division des ressources et des eaux protégées, zones de protection d'eau potable classées par règlement grand-ducal, 2010

Zone inondable - HQ10 (forte probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Division de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus 10), 2013

Zone inondable - HQ100 (très forte probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Division de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus 100), 2013

Zone inondable - HQ extrême (faible probabilité)

Administration de la Gestion de l'eau, Division de l'hydraulique, cartes des zones inondables (jus extrême), 2013

aux réseaux d'infrastructures de transport national

Emprises nécessaires pour la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas

Les 01.01.2018 relatifs à la réalisation du pôle d'échange Howald et du réaménagement de la rue des Scillas

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 108 DE LA LOI MODIFIEE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMENAGEMENT COMMUNAL ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN

Plan d'aménagement particulier dument approuvé

N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR BASE DE LA LOI DU 18 JUILLET 2016 CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES RESSOURCES NATURELLES (A TITRE INDICATIF ET NON EXHAUSTIF)

Habitats des espèces protégées Art.17 (voir SUP)

Habitats des espèces protégées Art.21 (voir SUP)

REPRESENTATION SCHEMATIQUE DU DEGRE D'UTILISATION DU SOL POUR LES ZONES SOUMISES A UN PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER « NOUVEAU QUARTIER »

Dénomination du nouveau quartier		Zone	
COS	CUS	max. (m ²)	min. (m ²)
NQ-HW-01 1172924C			
HAB-2 / MIX-u		Zone	
COS	0,55	CUS	1,10
CSS	0,80	DL	110
NQ-HW-02			
HAB-2		Zone	
COS	0,60	CUS	0,80
CSS	0,80	DL	80
NQ-HW-03			
MIX-u		Zone	
COS	0,40	CUS	0,75
CSS	0,60	DL	60
NQ-HW-04			
MIX-u-BJ		Zone	
COS	0,50	CUS	0,90
CSS	0,70	DL	85
NQ-HW-05a			
MIX-u-S		Zone	
COS	0,90	CUS	1,85
CSS	0,95	DL	100
NQ-HW-05b			
MIX-u-BJ		Zone	
COS	0,55	CUS	1,35
CSS	0,80	DL	47
NQ-HW-07a			
SPEC-1		Zone	
COS	0,60	CUS	1,80
CSS	0,85	DL	62
NQ-HW-07b			
ECO-1		Zone	
COS	0,70	CUS	1,25
CSS	0,90	DL	-
NQ-HW-07c			
MIX-u-BJ		Zone	
COS	0,55	CUS	1,40
CSS	0,80	DL	46
ZAD-HW-08			
MIX-u-M		Zone	
COS	0,55	CUS	1,25
CSS	0,80	DL	46
NQ-HW-09abc			
MIX-u-M		Zone	
COS	0,55	CUS	1,20
CSS	0,80	DL	40

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) 2018 PCF012

----- limite du territoire communal

----- limite parcellaire

----- bâtiment existant

un Pasch

----- toponyme

----- numéro de parcelle

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (A TITRE INDICATIF)

BD-TOPO ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ATC) BD-LTC 2004 / ORTHOPHOTOS / VISITE DES LIEUX DM

----- bâtiment existant (BD-Topo)

----- bâtiment existant (orthophotos / visite des lieux DM)

----- bâtiment démolit (orthophotos / visite des lieux DM)

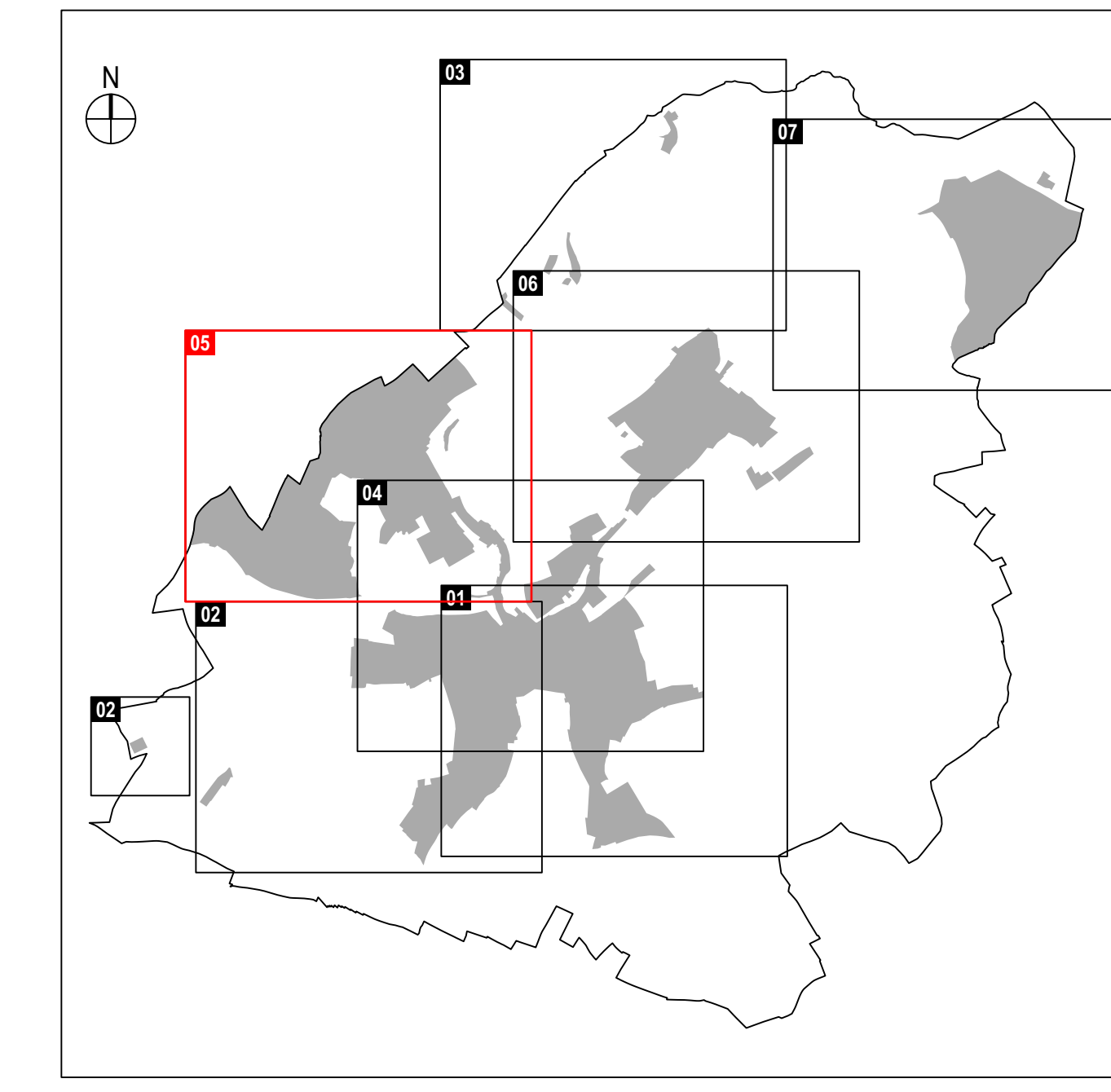
----- cours d'eau / ruisseaux (BD-Topo)

----- étang / surface hydrographique / rivière (BD-Topo)

----- rue nouvelle (orthophotos)

Les données de la BD-Topo, des orthophotos et des visites des lieux ne sont pas exactement superposables à celles du fond de plan Nogat (plan cadastral numérisé) et ne sont reprises qu'à titre indicatif.

En cas de divergence entre les limites cadastrales renseignées par le PCN et les limites cadastrales arrêtées par un mesurage cadastral, la zone de base faite pour la parcelle concernée peut être adaptée à la réalité foncière. Les numéros de parcelles sur la présente carte graphique ont été repris à partir du PCN. En cas d'habitat, l'exactitude des fonds cadastrés est à consulter.



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE HESPERANGE

MATRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE HESPERANGE
 474, ROUTE DE THONVILLE, 1588 HESPERANGE
 TELEPHONE 363 888 | TELESCOPRE 203 888 92
 TELEFONISCHE STRASSE 4 | 50574 KÖLN | ALLEMAGNE
 TELEFONISCHE 0221653 888-0 | TELESCOPRE 0221653 888-50

MATRE D'OUVRAGE
DEWEY MULLER Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
 108, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE | 1031 LUXEMBOURG | LUXEMBOURG
 TELEPHONE 363 888 | TELESCOPRE 203 888 92
 FLANDRISCHE STRASSE 4 | 50574 KÖLN | ALLEMAGNE
 TELEFONISCHE 0221653 888-0 | TELESCOPRE 0221653 888-50

COMMISSION D'AMENAGEMENT

VOTE CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR / **MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

MODIFICATIONS

N°	INDICE	DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		
51		
52		
53		
54		
55		
56		
57		
58		
59		
60		
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		
79		
80		
81		
82		
83		
84		
85		
86		
87		
88		
89		
90		
91		
92		
93		
94		
95		
96		
97		
98		
99		
100		

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE HOWALD
 Version coordonnée

INDICE	NOM	DATE	N° PROJET	N° PLAN	INDICE
DESS.	PHL BKA	18.02.2019	1335	H - PAG - 0 5	b
CONTR.					
RESP.					

FORMAT 138 x 78,8 CM / ECHELLE 1:2.500

© GEMET/ANDRE DE WY - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE (ACT) - TOUS DROITS RÉSERVÉS. COPIE ET RÉPRODUCTION INTERDITES. PLAN CADASTRAL NUMÉRISÉ (PCN) POUR LE FOND DE PLAN (PCF012) (BASE TOPOGRAPHIQUE DE LUXEMBOURG) (BD-LTC 2004) (ORTHOPHOTOS) (B13)